

# Impôt des personnes physiques – La fiscalité des particuliers au Costa Rica

Décembre 2016

Fiche fournie par le cabinet d'avocat, membre de la CCI France Costa Rica, SBS Abogados

Téléphone : (506) 4000-3322

E-mail : [info@sbs.cr](mailto:info@sbs.cr)

Site internet : <http://sbs.cr>



PAYROLL			
13			\$20,289
14	Emp No.164	23	\$18,555
15	Emp No.165	21	\$56,703
16	Emp No.166	65	\$44,565
17	Emp No.171	51	\$567,366
18	Emp No.172	654	\$56,703
19	Emp No.173	65	366
20	Emp No.174		

Toujours au cœur des informations indispensables à tout investissement étranger au Costa Rica, la question de l'imposition des personnes physiques nécessite une attention particulière. En effet, si la fiscalité des particuliers au Costa Rica révèle quelques similitudes avec le régime français, elle présente néanmoins des distinctions d'importance qu'il convient d'analyser avec soin avant de préparer votre installation afin de maîtriser vos incidences patrimoniales.

## 1- L'impôt sur le revenu des personnes physiques résidentes

### Territorialité

Les personnes physiques résidant au Costa Rica sont redevables d'un impôt sur leurs revenus de source costaricienne.

Par conséquent les revenus de sources étrangères ne sont pas imposables au Costa Rica.

Les personnes fiscalement considérées résidentes sont:

- Les nationaux
- Les étrangers ayant résidé plus de six mois consécutifs
- Les étrangers ayant résidé moins de six mois mais ayant été employés par des résidents
- Toute personne engagée dans une activité lucrative au Costa Rica

### Revenus catégoriels

Les revenus imposables se décomposent en deux catégories:

- Les traitements et salaires imposés par prélèvement à la source libératoire d'imposition
- Les autres revenus

Cependant, les dividendes et certains intérêts sont également imposés par voie de retenue à la source libératoire de l'impôt.

#### Activités et revenus exonérés

- Les plus-values de cession de biens non-amortissables
- Les profits de sources étrangères en application du principe de territorialité

#### Barème d'imposition des différents revenus

##### Impôt des traitements et salaires prélevés à la source

Salaire mensuel imposable en colons	Taux progressif en %
0 à 787.000	0
787.001 à 1.181.000	10
au-delà	15

Barème applicable pour l'année 2016

#### NB:

- Les avantages en nature intègrent le revenu imposable
- Le 13e mois concernant la prime de Noël n'est pas imposable

Déduction de charge familiale par enfant :

- 1.480 colons par mois
- 17.760 colons par an

Déduction de charge familiale pour un conjoint inactif :

- 2.210 colons par mois
- 26.520 colons par an

##### Impôt des autres revenus (hors dividendes et certains intérêts)

Revenu annuel moyen imposable en colons	Taux progressif en %
0 à 346.000	0
3.496.001 à 5.220.000	10
5.220.001 à 8.708.000	15

8.708.001 à 17.451.000	20
au-delà	25

Barème applicable pour l'année 2016

Les retenues à la source libératoires des dividendes et de certains intérêts

Distribution de dividendes aux actionnaires personnes physiques	15%
Distribution de dividendes par les sociétés cotées à la Bourse du Costa Rica	8%
Versement d'intérêts de titres enregistrés à la bourse du Costa Rica ou émis par des entités financières enregistrées, le gouvernement, ses agences, les banques et les coopératives	8%

## 2- L'impôt sur le revenu des personnes physiques non résidentes

Les revenus distribués ou versés à une personne physique non résidente sont imposés au moyen d'une retenue à la source libératoire aux taux de :

Versement de traitements et salaires	10%
Les revenus de services professionnels	15%
Les distributions de dividendes et intérêts	15%
Les versements d'intérêts de titres enregistrés à la Bourse du Costa Rica ou émis par des entités financières enregistrées, le gouvernement, ses agences, les banques et les coopératives	8%
Le versement de redevances	25%